

Au Parc, la nouvelle école devrait ouvrir en mars 2024



Le maire de la commune nouvelle du Parc (Manche) a présenté ses vœux à la population, dimanche 14 janvier 2024. Ouest-France

Marc Leneveu, maire de la commune nouvelle du Parc (Manche), a adressé ses vœux aux habitants, dimanche 14 janvier 2024. L'ouverture de la nouvelle école est prévue le 11 mars 2024 et un nouveau lotissement est en projet.

Dans les cartons de la commune nouvelle du Parc (Manche), réunion des communes de Braffais, Plomb, et Sainte-Pience, dès sa création en janvier 2016, la construction d'une nouvelle école primaire située au Parc est en cours d'achèvement. Les élèves pourraient y être accueillis à la rentrée des vacances de février 2024, soit à partir du 11 mars. « L'ouverture était prévue un peu plus

tôt, mais les finitions ont pris du retard » , a précisé le maire, Marc Leneveu, lors des vœux aux habitants dimanche 14 janvier 2024.

Cette nouvelle structure accueillera 90 élèves du CE1 au CM2. Coût total hors taxes de l'opération : 2 895 788 €, dont 46 % financés par la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) à hauteur de 1 332 062 €, de 100 200 € par le Conseil départemental, 114 112 € par la Caisse d'allocations familiales (CAF), et 10 000 € par la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel Normandie. À charge pour la commune 117 750 € financés par ses fonds propres et 1 200 000 € empruntés.

« Un bassin de vie attractif »

Ce projet d'école répond à l'accroissement de la population dans la commune nouvelle. « Le Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Plomb-Le Parc-Tirepied-sur-Sée, connaît des effectifs en hausse constante avec 20 élèves de plus à la rentrée 2023-2024. Les naissances sont également en forte hausse avec, en 2023, dix-sept naissances à Tirepied-sur-Sée et neuf au Parc. »

« [Selon les chiffres publiés fin 2023 par l'Insee \(Institut national de la statistique et des études économiques\)](#), nous avons encore gagné des habitants. » La création de lotissements a permis à de jeunes couples de s'installer dans la commune. « Les travaux pour un nouveau lotissement de huit parcelles, commenceront au printemps prochain », annonce le maire.

Lire aussi : [Population. Les communes rurales du Sud-Manche peinent à rester attractives](#)

« Nous sommes dans un bassin de vie attractif, bien positionné avec la proximité de l'A84, entre Avranches et Villedieu-les-Poêles. Désormais, il est important de penser à l'attractivité du territoire, car cela conforte les dotations de l'État, et apporte des ressources en plus. »

Obtention du label Villages d'avenir

Le Parc fait d'ailleurs partie des 36 communes de la Manche à avoir été retenue pour l'obtention du label Villages d'avenir. « Ce dispositif, nous permettra d'avoir un appui de la part de l'État dans la réalisation de nos projets. » Le seul regret pour les élus est que la commune n'ait pas été retenue pour accueillir une brigade de gendarmerie dans le cadre du plan gouvernemental de création de 200 nouvelles brigades, « alors que les gendarmes avaient une grande envie de s'installer sur notre territoire ». »